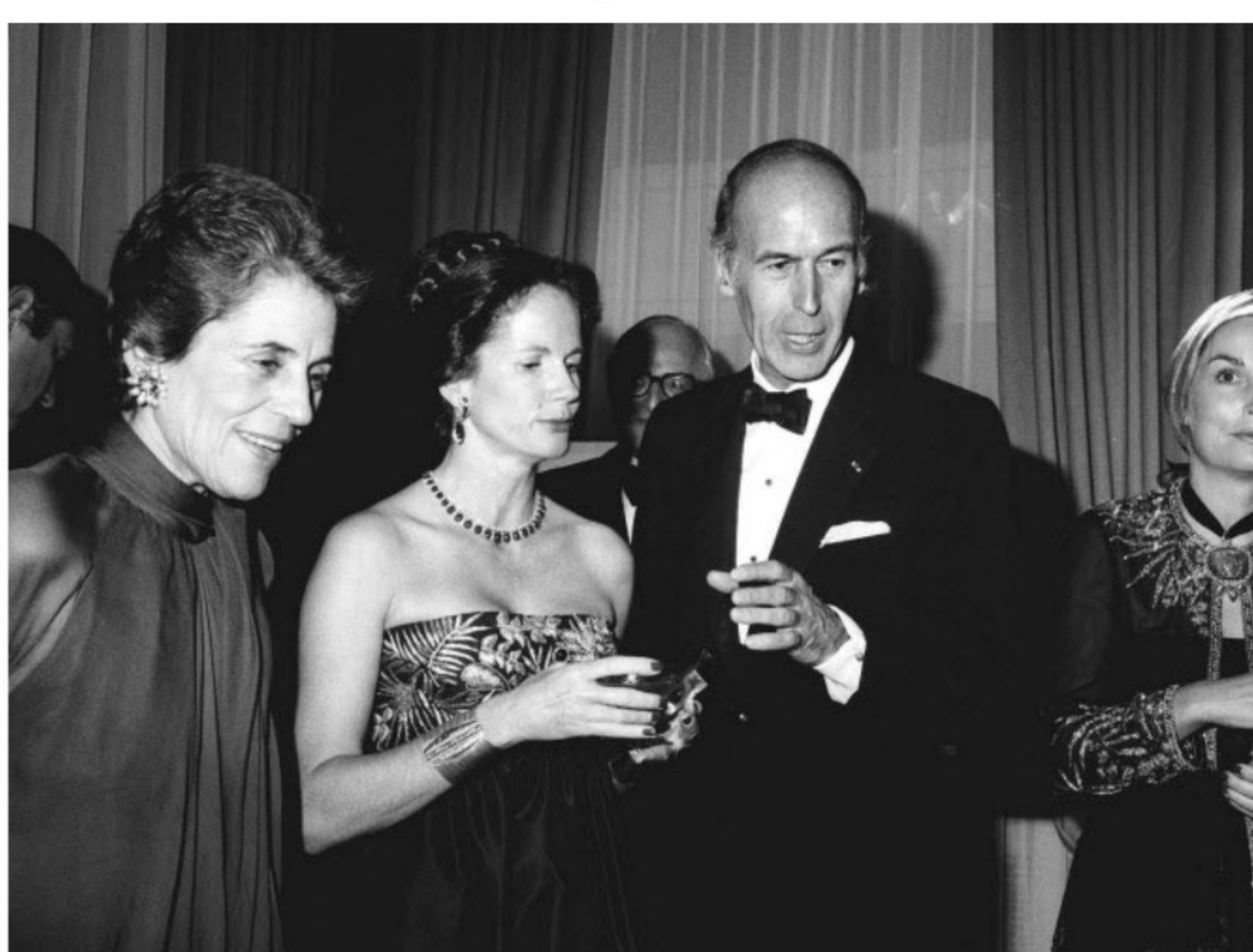


Société. Cinquante ans après le secrétariat d'État, où en est l'égalité femmes/hommes ?

Le secrétariat de la Condition féminine fête ce mardi ses 50 ans. Un demi-siècle après sa création, de nombreux points ont avancé dans la société et dans l'opinion publique, mais de nombreux points n'ont pas été résolus. Françoise Giroud (à gauche) a été la première titulaire



du secrétariat à la Condition féminine créée par le président Valéry Giscard d'Estaing (à droite). Photo Sipa/Lido

Si le nom sonne profondément désuet aujourd'hui, le secrétariat de la Condition féminine a constitué une petite révolution politique lors de sa création. Le 23 juillet 1974, Valéry Giscard d'Estaing, fraîchement élu, nomme un gouvernement composé de six femmes. C'est inédit. Parmi elles, Françoise Giroud, alors identifiée comme la cofondatrice de *L'Express*, prend la tête du premier secrétariat du genre. Une femme de gauche dans un gouvernement de centre droit, c'est aussi novateur.

La création du portefeuille était à l'initiative du président lui-même. Françoise Giroud est chargée « de promouvoir toutes mesures destinées à améliorer la condition féminine, à favoriser l'accès des femmes aux différents niveaux de responsabilité dans la société française et à éliminer les discriminations dont elles peuvent faire l'objet », selon le décret actant la création du secrétariat.

Un agenda politique, selon le MLF

Six ans après les révoltes de Mai-68, la France expérimente le « social-libéralisme » avec « VGE » et son Premier ministre Jacques Chirac peu convaincu de la cause portée par l'ex-journaliste. Une avancée sociétale quand même ? Oui, mais nombre de féministes se montrent critiques de la ministre, y voyant « une volonté d'édulcorer leurs revendications » car Françoise Giroud se veut « consensuelle » et défend l'idée de « coopération et de complémentarité » entre femmes et hommes, rappelle Bibia Pavard, historienne des féminismes.

Surtout, le Mouvement de libération des femmes estime que la création du secrétariat répond à un agenda politique, surfant sur la « mode » de la première vague féministe qui se développe dans ces années. Autrement dit, pas d'enthousiasme à avoir sur ce « féminisme de gouvernement » : il faut quelqu'un de plus radical pour porter les combats féministes. » D'autant que les Nations unies avaient décrété quelque temps auparavant que 1975 serait « l'année de la femme », et Françoise Giroud avait également la responsabilité de coordonner dans l'Hexagone ce rendez-vous international.

Les 100 mesures pour les femmes

Malgré une faible médiatisation – toutes les caméras sont tournées vers sa collègue ministre de la Santé Simone Veil, en pleine campagne pour le droit à l'avortement –, Françoise Giroud présente en conseil des ministres les « Cent mesures pour les femmes », un rapport de plus de deux cents pages dans lequel elle fait l'état des lieux de la condition féminine et propose cent manières de changer les choses. Une « tentative d'éliminer toutes les discriminations » pour conduire les femmes au même « niveau de formation, de rétribution, d'intégration à la vie sociale et économique et de responsabilité » que les hommes, selon la ministre.

Pour Françoise Giroud, plus question que les hommes seuls signent la déclaration de revenus ou gèrent les biens communs des époux. Elle réclame aussi que les listes aux élections municipales ne comportent pas plus de... 85 % d'hommes et veut inciter à davantage de promotions féminines dans l'administration.

Selon celle qui ne se définit pas comme féministe – à l'époque, le mot fait peur car renvoyant à l'image de militantes hystériques, anti homme ou sectaires, comme c'est toujours le cas aujourd'hui – ce rapport n'a pas l'ambition de « révolutionner la condition féminine » mais n'est pas juste un catalogue de mesures « protectionnistes ».

Des progrès à faire

Une fois son programme adopté, Françoise Giroud sent qu'elle n'a plus rien à faire au gouvernement « sinon de la figuration, ce pour quoi je ne me sens pas d'aptitude ». Elle quitte alors le gouvernement pour reprendre sa liberté.

Reste que certaines mesures réclamées sont loin d'être appliquées aujourd'hui telle l'éducation sexuelle qui a acquis un principe dans une loi de 2001 mais qui est à peine appliquée. Ou encore les stéréotypes dans les manuels scolaires, l'égalité des salaires, « l'éga-conditionnalité » (conditionner à la conclusion des marchés publics le respect de dispositions favorables aux femmes » comme l'égalité salariale ou les promotions) ainsi qu'un vrai service public de la petite enfance. Il manque toujours des centaines de milliers de places en crèches, et les femmes en sont les premières lésées.

HT – Le ministère dans le temps

Depuis 1974, chaque gouvernement s'est attaché à avoir a minima un secrétariat dédié aux droits des femmes. Mais selon la couleur politique, ce dernier n'a pas revêtu la même importance. Secrétariat, ministère délégué tantôt rattaché au Premier ministre tantôt à la cohésion sociale à la famille ou à la petite enfance, ce n'est que sous des présidences de gauche sous la Ve République (celles de François Hollande et François Mitterrand) que le portefeuille prend du galon en se voyant attribuer un ministère de plein exercice, et donc un budget alloué.

0 commentaire [Commenter cet article](#)

par *Sandrine Tran*

